

La Défense, le 18 janvier 2019

NOTE DE SERVICE N° 3 / 2019

Objet : Elections professionnelles – Comité Social et Économique - 1er Tour **Carence de candidat**

PROCES VERBAL DE CARENCE POUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2019

1 er TOUR

Les salariés ont été informés le 6 novembre 2018, lors d'une réunion puis par voie d'affichage, que les élections professionnelles seraient organisées le 31 janvier 2019.

Le 30 novembre 2018, conformément aux articles L. 2314-3 et L. 2324-4, les organisations syndicales intéressées ont été invitées par courrier à négocier le protocole d'accord préélectoral et à établir les listes de leurs candidats.

A la date de dépôt des candidatures fixée au 17 janvier 2019 à 18h00, aucune liste de candidats n'a été présentée au premier tour qui devait se dérouler le 31 janvier 2019 à 14h30.

En conséquence, est dressé le présent procès verbal de carence, conformément à l'article du code du travail L. 2314-5.

Selon le protocole d'accord préélectoral, Il sera procédé à l'organisation du second tour le 14 février 2019.

Pour rappel la date limite de dépôt des candidatures est fixée au jeudi 31 janvier à 18h00.

Les candidatures devront être communiquées au service Ressources Humaines par mail à l'adresse suivante : christine.levy@gsaplus.fr et gaelle.bontet@gsaplus.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception au siège du GSA+.

**COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
31 JANVIER 2019
1^{er} Tour**

LISTE DES CANDIDATS

Candidat	1^{er} Collège		2^{ème} collège	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
	Néant	Néant	Néant	Néant



Gaëlle BONTET
Directeur

Diffusion générale
Affichage